

7 Jours Filpac CGT

N°57 – 30 octobre 2013

Directeur de publication : Marc Peyrade

Rédaction : Jean Gersin (gersin@filpac-cgt.fr)

Filpac CGT - tél. : 01 55 82 85 74 - www.filpac-cgt.fr

Cafouillages et Dérapages sont les deux attributs d'un gouvernement faible envers les forts, insensible envers les faibles. 1% contre les 99%. Mais il ne s'emmêle, ne s'embrouille, ne s'empêtre que dans la mesure où il épargne les intérêts du capital contre le travail. Contre nous, c'est toujours carré et c'est « NON ». Nous aurions tort d'intérioriser cet état de fait, comme si nous étions liés en quoi que ce soit à Hollande. Ce grand garçon a choisi de gouverner contre nous. Depuis la première minute. La seule chose qui nous a toujours réussi, c'est la force du mouvement social, la dynamique des actions collectives et revendicatives. On verra bien si le gouvernement, devant un vigoureux mouvement social, ne détèle pas aussi vite que devant l'extrême patronat des Transports et sa sainte patronne Jeanne d'Arc.

Ce gouvernement cogne toujours du côté des salariés Raison de plus pour revendiquer et manifester

Le patronat, flanqué de sa droite, poursuit sa croisade contre l'emploi, les cotisations sociales, les impôts taxant le capital, et les contraintes fiscales. Son rêve en or repose dans les paradis fiscaux. Il obtient ce qu'il veut de la nouvelle majorité : des lois pour licencier, des crédits d'impôts pour capitaliser, des exonérations pour ses financiers. C'est lui qui manipule la main d'œuvre illégale et finance l'extrême droite contre elle.

Le gouvernement, qui a opté pour satisfaire le patronat, cogne toujours de notre côté, sur le camp du Travail. Nous ne sommes ni mariés ni pacés avec lui. Le soir électoral qui a enregistré l'élection de Hollande n'était pas une nuit de nocé. Nul contrat ne lie la CGT au nouveau président, à sa majorité, à son gouvernement.

Mais constatons ensemble que la bande à Hollande s'emmêle, cafouille, s'empêtre :

Le projet de retraite à 63 ans est minoritaire !

Seule une majorité relative de députés (270) l'a adopté. Les sénateurs vont le rejeter. Raison de plus pour que nos actions renforcent cette situation de cafouillage, de défaut de maîtrise, où le gouvernement prendra acte, comme pour l'écotaxe, qu'il faut reculer puis déguerpir.

Le projet de budget de la Sécurité sociale aussi !

Le gouvernement s'empêtre, s'emmêle, cafouille, recule. Se découvrant minoritaire sur la question, il a reculé précipitamment : la taxation des produits de l'épargne populaire ont bien été imposés par les députés, mais entre-temps Hollande l'a fait retirer du projet.

L'ANI censé sécuriser l'emploi déclenche un Niagara de licenciements !

Le gouvernement a fait de l'ANI Medef CFTD une loi dite de sécurisation de l'emploi. Un massacre ! Depuis, les vagues de licenciements succèdent aux chantages à l'emploi contre des régressions sociales sans précédent.

Pour les banques, c'est toujours l'été ! Pour nous, c'est toujours l'austérité !

Par malheur pour le président en exercice, tous se rappellent de ses grandes déclarations d'un grand soir de Bourget électoral : « Mon seul ennemi, c'est la finance ». Un bon mot. Vite classé par pertes et profits, les banques tenant toujours la dette souveraine entre leurs griffes. C'est pour ça que l'austérité, sous Hollande, nous coûte aussi cher que sous qui-vous-savez.

Le gouvernement connaît bien la marche arrière, mais seulement devant les patrons !

Le patronat des Transports vient d'obtenir la reddition de Hollande sur l'écotaxe. « Normal » pour ce gouvernement qui donne toujours satisfaction aux patrons. Jamais aux salariés, aux chômeurs, aux jeunes, aux retraités. Parce que nous, nous ne l'avons pas encore fait reculer !

Et pourtant c'est à notre portée. A condition d'y aller !

Voilà pourquoi il est urgent pour nous, CGT, de rallumer la machine à revendiquer !

- Exigeons du gouvernement : « *Arrêtez le massacre social !* » Allons chercher le retrait des mesures d'austérité contre les retraites et la Santé.
- Au nom du droit à emplois et du droit des salariés à défendre le contrat de travail, allons chercher l'abrogation de l'ANI, l'adoption d'une loi qui limite fortement le droit de licencier et le droit à l'emploi pour les jeunes.
- Au nom de la juste rémunération du Travail, allons chercher une augmentation de salaire payée par les dividendes promis aux actionnaires.